Rapport d'activité

2025-2026







CLINIQUE JURIDIQUE ROSA PARKS POUR LES DROITS HUMAINS

UCLouvain

ROSA PARKS
LAW CLINIC

SOMMAIRE

EDITORIAL **p. 03**

- Une année sous le signe des *communs*

LA CLINIQUE JURIDIQUE ROSA PARKS POUR LES DROITS HUMAINS **p. 04**

- Présentation
- L'équipe
- Les grands moments de l'année

LES PROJETS 2025-2026 **p. 09**

- Droits des personnes migrantes
 - Une formation centrée sur la positionnalité et le décentrement
 - Des savoirs immédiatement mis en pratiques
 - Partenariat avec BelRefugees
 - Partenariat avec le Collectif des femmes
 - Des options toujours plus variées
 - Réseau Mercator
 - Stages
 - Écrans-Citoyens
 - Collaboration avec UNIA
- Le *Farmer Case*
- Droits des agriculteur·ices engagé·es dans des modèles durables
- Enlèvement d'enfants à l'international : renforcer les droits des femmes à leur retour en Belgique
- Art & Droit

PERSPECTIVES **p. 27**

NOS PARTENAIRES **p. 28**

NOS SOUTIENS **p. 28**

Editorial

Une année sous le signe des *communs*

En 2025-2026, la Clinique juridique Rosa Parks a mis les *communs* au cœur de son agenda. Développé par la Prix Nobel de l'économie Elinor Ostrom, ce concept nous invite au décentrement vis-à-vis de biens qui n'appartiennent, sinon à tout le monde, en tous cas à personne.

Dans le contexte de polycrise, où la tendance est au repli sur soi, au marquage du territoire à tout prix, à la concentration des pouvoirs et de la propriété, il nous semblait essentiel de rappeler l'existence d'autres manières de vivre-ensemble. Des modèles non plus fondés sur la performance et l'optimisation, mais sur la robustesse. Selon Olivier Hamant, un système robuste tient dans la durée, absorbe les chocs, maintient sa cohérence collective. À notre échelle, une université robuste renforce les capacités collectives à tenir, à questionner, à prendre soin du commun — plutôt qu'à optimiser des résultats individuels.

Les communs sont non seulement une thématique mais une manière de voir le monde, d'en être. Cette vision, nous œuvrons chaque jour à la transmettre à nos étudiant·es, au sein de l'université, de nos réseaux. Cela commence par la prise de conscience de notre positionnalité, nos potentiels privilèges, nos éventuels préjugés. Pour envisager un monde où l'on ne se regarde pas avec méfiance, mais avec curiosité ; où l'on ne vit pas dans la peur que notre petit bout de territoire nous échappe mais dans la joie de le partager avec toute une diversité d'êtres vivants.

Réfléchir à partir des communs, c'est donc se permettre de penser différemment et d'innover dans nos pratiques. Alors que les droits humains sont sans cesse plus menacés, nous devons chaque jour repenser notre manière de les enseigner et les défendre. Les alliances sont nécessaires, notamment avec le monde des arts et de la culture, pour rendre tangibles des réalités éloignées, engager émotionnellement, questionner les vérités établies et proposer d'autre récits.

Lier recherche et enseignement autour des communs, c'est un pari politique autant que pédagogique.

Sylvie Sarolea, Céline Romainville, Auriane Lamine et Stéphanie Francq

Une opportunité rare : travailler sur des cas concrets dès les études

Développer des contentieux stratégiques, mener des consultations juridiques auprès de personnes vulnérables, consolider les bonnes pratiques, diffuser une culture des droits humains: la Clinique juridique Rosa Parks offre une formation unique en Belgique qui transforme des juristes en herbe en véritables défenseur·euses des droits fondamentaux.

Votre impact : faire la différence

Les idées et l'énergie ne manquent pas. Ce qui fait la différence, c'est **votre soutien**. Chaque euro investi permet de :

- Financer l'encadrement expert de nouveaux projets de recherche ;
- Organiser des événements scientifiques et culturels de sensibilisation du grand public ;
- Former davantage de juristes engagé·es pour demain ;
- Développer des outils pédagogiques innovants ;
- Étendre notre réseau de partenaires.

Rejoignez l'aventure Rosa Parks

En soutenant la Clinique juridique Rosa Parks, vous investissez dans une double transformation : celle de jeunes juristes prometteur·euses et celle d'une société plus juste. Vous devenez partenaire d'un projet qui allie excellence académique et impact social concret.

Ensemble, faisons du droit un levier de changement

Pour découvrir nos projets en cours, échanger sur les modalités de partenariat ou simplement en savoir plus, contactez-nous :

Stéphanie Francq, co-directrice Auriane Lamine, co-directrice stephanie.francq@uclouvain.be auriane.lamine@uclouvain.be

Céline Romainville, co-directrice Sylvie Sarolea, co-directrice celine.romainville@uclouvain.be sylvie.sarolea@uclouvain.be

Elisa Novic, coordinatrice

elisa.novic@uclouvain.be



La Clinique juridique Rosa Parks pour les droits humains

Présentation

LE PRÉSENT RAPPORT PRÉSENTE LES RÉALISATIONS DE LA CLINIQUE JURIDIQUE ROSA PARKS POUR LES DROITS HUMAINS DE L'UCLOUVAIN, POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2025-2026.

Créée en 2018 au sein de la Faculté de droit de l'UCLouvain, la Clinique juridique Rosa Parks pour les droits humains propose aux étudiant·es de Master en droit de réaliser leur mémoire de fin d'études en collaboration avec des associations investies dans le domaine des droits humains. Il s'agit d'une approche pédagogique qui associe le *learning by doing* et le *service learning*.

Depuis 2018, ils et elles sont plus de trois cents mémorant·es en droit à avoir participé aux travaux de la Clinique, au bénéfice d'une vingtaine de projets et d'associations. Les étudiant·es développent ainsi des compétences pratiques et une expérience de terrain en lien avec des acteur·ices du monde associatif. Les thèmes abordés les amènent également à réfléchir, dans des contextes concrets, à l'équilibre complexe entre la protection des droits humains et les intérêts de la société. Ils et elles prennent ainsi conscience de la vulnérabilité et de l'importance fondamentale de ces droits face aux nombreux défis de la société contemporaine.

La Clinique, nommée en hommage à l'une des grandes figures de la lutte pour les droits civiques, a été fondée en 2018, en Faculté de droit, par les professeures Sylvie Sarolea, Auriane Lamine et Céline Romainville, rejointes ensuite par Stéphanie Francq, autour d'un double constat : d'une part, certaines associations n'ont pas toujours les moyens de mener des recherches juridiques approfondies pourtant nécessaires à leur pratique quotidienne ; d'autre part, beaucoup d'étudiant·es en droit veulent ancrer leurs réflexions dans une réalité concrète.

Pédagogie, implication sociale, recherche scientifique : voilà trois objectifs que s'est fixée la Clinique juridique Rosa Parks pour nourrir le dialogue entre le monde académique et la société civile.

Au niveau pédagogique, il s'agit de permettre aux étudiant·es de développer leur aptitude à identifier et traiter les questions juridiques pointues que posent certaines problématiques sociétales. Il s'agit d'une occasion unique de développer une expérience professionnelle en matière de droits humains, en collaboration avec des professionnel·les tenu·es par des impératifs de qualité et de délai.

Quant à l'implication sociale, la thématique transversale à la Clinique est la défense des droits humains. Le programme est ouvert et peut entrer en relation avec toutes les disciplines du droit autour de ce fil rouge.

Enfin, au niveau scientifique, le travail mené par les étudiant·es se réalise dans le cadre du mémoire, sous la supervision d'une promotrice et en collaboration avec l'association partenaire et les équipes de recherche. Le contenu des recherches est déterminé par les questionnements juridiques qui émanent de la société civile. Les mémoires nourrissent en cela la recherche par la confrontation des savoirs théoriques avec l'expertise de terrain.

Concrètement, les matières couvertes par la Clinique en 2025-2026 vont du droit constitutionnel au droit social en passant par le droit des migrations et le droit international privé. Enfin, nous avons créé depuis 2024 un pôle « Art & Droit », grâce à un financement du Fonds de développement pédagogique dans sa section innovation.

La Clinique Rosa Parks fait partie de plusieurs réseaux internationaux : le réseau des Cliniques juridiques francophones ; le réseau Mercator, qu'elle chapeaute et qui réunit des cliniques juridiques spécialisées en matière migratoire, et ; depuis 2026 le Global Network of Environmental Law Clinics.

L’équipe

En 2025-2026, la Clinique juridique Rosa Parks était portée par ses quatre directrices : Stéphanie Francq, Auriane Lamine, Céline Romainville et Sylvie Sarolea. Chacune a mené de front divers projets dans ses domaines respectifs d’expertise, ainsi que l’encadrement des travaux de recherche des étudiant·es.

Les différentes sections de la Clinique requérant une expertise plus large, d’autres membres de l’UCLouvain les ont appuyées : Christine Flamand pour la section Migrations ; Zoé Crine et Raphaël Van Steenberghe pour la section Art & Droit, respectivement sur les questions migratoires et de droit international pénal.



Janvier 2026 a aussi été l’occasion d’un passage de relai à la coordination, avec l'arrivée d'Elisa Novic en remplacement de Claire-Marie Lievens, qui se dédie désormais pleinement à la section Art & Droit.

Maintenir le contact avec les partenaires de la Clinique, la communication avec les étudiant·es, capitaliser sur les projets en cours et en impulser de nouveaux, garantir la visibilité de la Clinique sur les réseaux sociaux..., le poste de coordinatrice est essentiel à l’identité de la Clinique juridique Rosa Parks tant auprès des étudiant·es et du corps académique et scientifique de l’UCLouvain, que des partenaires associatifs et financiers.

Les grands moments de l'année

Au-delà des projets mis en œuvre par chaque section, plusieurs événements ont rassemblé la Clinqiue juridique Rosa Parks.



Le 10 février 2026, la Clinique a fait sa **rentrée**, l'occasion de réunir les étudiant·es toutes sections confondues. Nos partenaires ont apporté leur perspective sur le travail effectué par les précédentes cohortes en contentieux stratégique (*Farmer case*) et conseil juridique de première ligne (*BelRefugees*). Cette rentrée était aussi l'occasion de rappeler le cadre méthodologique du travail clinique, dont la rigueur académique est d'autant plus importante que le travail bénéficie à des partenaires externes. La rentrée s'est achevée sur un moment de création littéraire, incarnation de l'approche Art & Droit développée par Claire-Marie Lievens.

Dans la foulée de la rentrée, les étudiant·es ont eu la chance de rencontrer **Salomé Saqué**, autrice de *Résister* (Payot, 2024). La journaliste était de passage à l'UCLouvain pour recevoir un doctorat *honoris causa*, à l'initiative de Camille Fauconnier, étudiante de la Clinique. Des représentant·es de chaque section ont pu dialoguer avec Salomé Saqué autour de leurs projets. Ont aussi été abordées les questions plus générales du repli démocratique et des attaques envers les droits humains. Une rencontre particulièrement inspirante en ce début d'année académique pour rappeler qu'engagement et rigueur scientifique sont moins antagonistes qu'il n'y paraît.



En avril 2026, le cercle de la Clinique s'est ouvert encore un peu plus avec l'organisation d'une conférence sur le thème des **Pédagogies innovantes au service des communs**. L'équipe enseignante de la Clinique, rejointe par les Professeur·es Marie-Sophie de Clippele et Eric Lambin, ainsi que Françoise Smets, Rectrice de l'UCLouvain et Martin Buysse, Prorecteur à l'enseignement, ont proposé une explication pédagogique et réjouissante du concept de communs. Avec le travail clinique en toile de fond, les discussions ont reflété différentes manières d'œuvrer à la protection des communs, et des valeurs communes, y compris par les arts.



Les projets 2025-2026

Droits des personnes migrantes

Une formation centrée sur la positionnalité et le décentrement

En amont des activités de conseil juridique, les étudiant·es de la section Migrations se voient proposer une mise à niveau sur les principes relatifs aux droits des personnes migrantes et une plongée dans les procédures de traitement des demandes d'asile et de protection internationale. La formation a mêlé cours théoriques, jeux de rôles, observation en cabinet d'avocat et interventions de professionnelles du secteur médico-social. Chaque année, la préparation des étudiant·es est réévaluée sur base de leurs retours, pour répondre au mieux aux besoins des partenaires et bénéficiaires.



Des savoirs immédiatement mis en pratiques

Partenariat avec BelRefugees

Muni·es d'un solide bagage pluridisciplinaire, les clinicien·es ont rencontré des personnes en demande de protection internationale dans les locaux de BelRefugees à Louvain-la-Neuve, en vue de les préparer à leur premier entretien à l'Office des Etrangers. Après avoir **expliqué** la procédure, les binômes d'étudiant·es ont passé en revue les questions qui leur seront posées, puis rédigé à leur attention un rapport reprenant les grandes lignes de leur récit.

Le partenariat entre BelRefugees et la Clinique existe depuis 2018. Comme à chaque fois, les étudiant·es ont témoigné de la richesse de l'expérience et de l'impact produit par ces rencontres avec des personnes – souvent du même âge que le leur – aux parcours de vie marqués par les difficultés, voire la violence.

Cette activité illustre l'approche de *service learning*, alors que les étudiant·es sont amenés à activer leurs connaissances dans une démarche de service aux personnes. Pour la plupart, il s'agit de la toute première occasion de mettre en pratique les savoirs enseignés à l'université.

Ce qui me frappe le plus depuis que j'ai commencé à travailler à la Clinique, c'est la façon dont mes études ont pris un sens bien plus concret. Ce travail m'a rendue plus consciente du monde qui m'entoure et m'a sensibilisée à des enjeux juridiques, sociétaux et humains, que nous n'avions pas nécessairement abordés jusque-là dans notre cursus. On n'apprend pas ici des concepts juridiques abstraits, on apprend à réfléchir, à questionner, et c'est précisément cela qui me plaît dans cette dynamique de travail. On en repart toujours avec davantage de questions. Parmi les réflexions que le travail en clinique a suscitées, la déshumanisation des personnes migrantes me préoccupe tout particulièrement. On les dépouille de toute singularité pour les réduire à des catégories abstraites, des chiffres et des statistiques. Ils sont instrumentalisés politiquement, insivisibilisés médiatiquement. Dans la sphère publique, on parle beaucoup des migrants, mais rarement avec eux.

Témoignage d'Olympe de Salle, étudiante de la section Migrations

Partenariat avec le Collectif des femmes



Après leur première expérience de soutien juridique de première ligne, les clinicien·nes se sont ensuite essayé·es à la formation juridique, en collaboration avec l'asbl Collectif des femmes. Par groupe de quatre, ils et elles ont présenté la procédure de protection internationale à une quinzaine de demandeur·euses d'asile.

Les échanges ont fait ressortir l'écart entre la pratique et le vécu des personnes présentes, qui sont souvent confronté·es à des délais de procédure bien plus long que ce que les textes juridiques prévoient.

Des options toujours plus variées

Réseau Mercator

En 2025, 6 étudiant·es de la Clinique ont rejoint le Réseau Mercator, qui regroupe 8 cliniques juridiques impliquées dans les questions migratoires sur 3 continents : Europe, Afrique et Amérique du Nord.

Le réseau permet à des étudiant·es qui proviennent de contextes très différents, notamment sur le plan migratoire, de travailler ensemble sur des questions de recherche, de plaidoyer et de communication.

Les étudiant·es ne font pas seulement partie du réseau : ils et elles l'animent, le structurent et le développent. A leur initiative, un **site internet** a été lancé cette année. Ils et elles ont obtenu en juin 2026 un financement du Fonds Wernaers pour la recherche et la diffusion des connaissances pour développer une série de podcasts dédiée à la médiation scientifique en droit des migrations, accessible au plus grand nombre.

Les étudiant·es se sont également mobilisé·es dans la recherche de financements pour organiser la semaine intensive d'échanges de l'ensemble du réseau au Maroc, en avril 2026. Cette semaine a notamment été rendue possible grâce à des subsides du Louvain Student Angel Fund de la Fondation Louvain, ainsi que de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES).

Il s'agissait de la seconde édition de cette spring school, hébergée cette année par la Clinique de droit FSJES Agdal et à l'Universite Mohammed V de Rabat. 67 étudiant·es et leurs enseignant·es se sont donc réuni·es autour des enjeux juridiques liés à la migration, avec également un représentant de l'Université de Zurich en qualité d'observateur.

Cette semaine a été ponctuée de présentations croisées de projets issus de chaque clinique, ateliers sur les femmes en migration, la discrimination, la criminalisation des migrant·es, la mobilité ou encore les violences en mer et aux frontières. Les participant·es ont également participé à des simulations de procès et exercices de plaidoyers pour mettre la théorie à l'épreuve, et rencontré des acteurs de terrain, ancrant ces réflexions dans des réalités concrètes.

La joie de se retrouver et agir ensemble a toutefois été assombrie par le rejet non motivé par les autorités marocaines de 4 demandes de visas d'étudiant·es et enseignant·es issu·es du Sud global. L'indignation s'est vite muée en réflexion collective sur la violence des contrôles aux frontières et l'élaboration d'une stratégie pour la dénoncer, au besoin par la voie juridique.

Ce qui rend Mercator singulier, c'est la diversité des regards qu'il rassemble, chacun·e avec son engagement, ses outils, son approche du droit, permettant de s'interroger, de croiser, et surtout de co-construire dans un souci permanent de promouvoir une approche décoloniale des relations Nord/Sud.

Cette semaine m'a offert l'opportunité de sortir de mon cadre habituel d'apprentissage. En travaillant ensemble sur des problématiques juridiques et sociétales, j'ai découvert que des situations similaires pouvaient être analysées de manière très différente selon les systèmes juridiques, les contextes culturels ou les expériences de chacun·e. Ces échanges m'ont appris à envisager les défis sous un angle plus ouvert et plus nuancé. Cette immersion internationale a également renforcé ma motivation à poursuivre une carrière dans un environnement où la coopération et les échanges entre différentes cultures occupent une place importante.

Témoignage de Kenani Philippe Moussavou-Ndong, étudiant au sein la Clinique Migration et asile de l'université de Carthage et membre du réseau Mercator



Ma participation aux diverses activités organisées par la Clinique a beaucoup enrichi ma formation académique et m'a amenée à confronter le droit aux réalités des personnes concernées et aux défis rencontrés par les praticien·nes. J'en suis parfois sortie avec plus de questions que de réponses, mais avec une manière plus exigeante de me poser les bonnes questions et c'est aussi ce qui m'a plu.

Mercator m'a donné des outils pour réfléchir à la cohérence entre les objectifs que nous poursuivons et les valeurs que nous défendons. Dans cette optique, j'ai pu organiser avec Louvain Coopération un espace de discussion pour les étudiant·es sur des enjeux décoloniaux, afin de nourrir une réflexion collective sur les rapports de pouvoir au sein des collaborations internationales et sur la manière de construire un partenariat entre les cliniques du réseau.



L'ouverture au dialogue, la bienveillance et l'exigence intellectuelle des professeures Christine Flamand et Sylvie Saroléa ont largement contribué à façonner la dynamique du réseau et ont créé un environnement où chacun se sent libre de proposer des idées ou de prendre des initiatives.

Cet esprit s'est ressenti lors de notre voyage à Rabat où nous avons pu vivre une superbe expérience humaine et intellectuelle. Pendant cette rencontre des cliniques au Maroc, j'ai appris autant, et même plus, en écoutant qu'en révisant mes cours. Pour comprendre le droit des migrations, un dialogue transnational est nécessaire, et c'est précisément cet espace que le réseau Mercator a permis.

L'absence, lors de ce voyage, de plusieurs membres n'ayant pas obtenu leur visa a été un moteur d'action collective puisque nous avons décidé de développer ensemble un contentieux stratégique pour combattre cette forme de discrimination raciale.

Mercator est pour moi un laboratoire d'engagement au service d'un droit des migrations plus juste et plus humain, et cette expérience m'a donné envie de faire de l'engagement collectif une partie durable de ma pratique du droit. Dans un contexte où l'état de droit est fragilisé, cette expérience a renforcé ma conviction que nous, juristes, avons un rôle essentiel à jouer dans sa défense et celle des droits fondamentaux.

Témoignage d'Ines Bahja, étudiante de la section Migration

Stages

Les étudiant·es ont aussi la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger, dans une organisation impliquée dans les droits des personnes migrantes. Ils et elles sont responsables de la recherche d'une institution d'accueil et d'éventuels financements externes de leur séjour.

En 2025, deux étudiantes sont parties au Maroc, auprès de l'Association marocaine d'aide aux Migrants (AMSV) tandis qu'une troisième a effectué un stage au REMIDEV au Sénégal. En 2026, deux étudiantes s'apprêtent à effectuer un stage, l'une au sein de l'organisation Le Collectif, à Montréal, et l'autre au sein de la branche marocaine de l'association italienne *ProgettoMondo*, à Rabat.

Sur place nous avons pu rencontrer des dizaines d'associations et organisations comme l'OIM ou le Conseil National des Droits de l'homme. Nous avons également participé, avec l'AMSV, à des rencontres avec les familles de détenus et de disparus sur les routes migratoires en Algérie. C'était un moment particulièrement touchant car nous étions face à une réalité migratoire bien concrète. Nous savions qu'il y avait des naufrages, des disparitions, des détentions, mais cela restait quand même assez lointain et abstrait. Là, nous avons vraiment compris que la migration n'est pas juste un mouvement géographique. C'est une souffrance pour les migrants eux-mêmes, pour les familles pour les proches. La migration implique des choix douloureux et des risques qui sont bien souvent sous-estimés.

Cette expérience nous a ouvert à une nouvelle culture et nous a obligées à faire preuve d'autonomie. C'est réellement la plus belle expérience de notre vie.
Emma Blootaker et Clara Seilleur, étudiantes de la Section Migrations





Écrans-Citoyens

Le projet **Écrans-Citoyens** est porté par la Professeure Sylvie Sarolea et la cinéaste Bénédicte Liénard, en partenariat avec le Cinéscope Pathé de Louvain-la-Neuve et avec le soutien de la Faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain.

En 2025-26, cinq projections de films et documentaires inédits sur des thématiques contemporaines liées aux droits humains, suivies de rencontres et discussions avec les réalisateur·ices ont été présentées au public de Louvain-la-Neuve.

Dans un contexte où les modèles démocratiques sont remis en question à l'échelle internationale, ce projet part du principe qu'il est essentiel que les futur·es juristes comprennent la fragilité des garanties démocratiques et analysent des enjeux complexes tels que la justice climatique, la protection des populations vulnérables, la lutte contre les discriminations, les problématiques migratoires et les mécanismes de justice transitionnelle.

Chaque séance est suivie de l'intervention des réalisateur·ices et/ou d'expert·es sur le sujet traité, et d'un débat avec les spectateur·ices.

Ce faisant, le projet s'appuie sur la force du septième art pour rendre tangibles des réalités parfois éloignées des étudiant·es, offrir des perspectives nouvelles sur des enjeux contemporains et engager émotionnellement les spectateurs. Surtout, il vise à déconstruire les stéréotypes et questionner les vérités établies.

En 2025-2026 ont été projetés :

Hold on to her **(Robin Vanbesien, 2024)**

qui met en scène un tribunal citoyen pour "juger" des violences policières et étatiques dans le cadre des contrôles aux frontières en Belgique.

La voix de Hind Rajab **(Kaouther Ben Hania, 2025)**

film sur les dernières heures d'une enfant palestinienne de 6 ans piégée dans une voiture sous les tirs israéliens à Gaza.

Rashid l'enfant de Sinjar **(Jasna Krajinovic, 2025)**

documentaire qui retrace le parcours d'un adolescent yézidi rescapé des prisons de Daesh.

Nuestra tierra **(Lucrecia Martel, 2025)**

film documentaire sur le meurtre de Javier Chocobar, alors qu'il défendait sa communauté autochtone menacée d'expropriation forcée.

Collaboration avec UNIA

En 2026, la section Migrations a noué un nouveau partenariat avec UNIA, institution publique interfédérale indépendante qui lutte contre la discrimination et promeut l'égalité. Quatre étudiant·es ont commencé un travail de recherche sur la possibilité d'appréhender les discours de haine dans le cadre contentieux. La justiciabilité de propos publics ouvertement discriminatoires pose de nombreuses questions en termes d'intérêt à agir, de régulation des plateformes en ligne, ou encore de preuve. Nos clinicien·nes s'intéressent à toutes ces questions, tout en gardant un œil ouvert sur la diffusion de nouveaux discours de haine qui pourraient faire l'objet d'action en justice.

Le *Farmer Case*

Depuis 2023, la Clinique juridique Rosa Parks est engagée aux côtés d'Hugues Falys pour faire reconnaître la responsabilité de la multinationale française des hydrocarbures, TotalEnergies, dans les dommages que lui et son exploitation ont subis du fait du changement climatique. Hugues est soutenu par trois organisations de la société civile : la Ligue des droits humains, FIAN et Greenpeace.



L'année académique a été particulièrement chargée pour les étudiant·es impliqué·es dans le Farmer case, accompagné·es par les Professeures Céline Romainville et Stéphanie Francq.

En novembre 2025 ont eu lieu les audiences devant le Tribunal de l'entreprise de Tournai. Des étudiant·es ont pu y assister et rédiger des **rapports d'observation**. Un premier jugement a été rendu le 18 mars 2026, dans lequel le juge a confirmé sa compétence, la recevabilité du cas, l'intérêt à agir des parties et l'applicabilité du droit belge. Le juge a en revanche repoussé son jugement sur le fond de l'affaire, dans l'attente d'une décision dans une affaire française contre TotalEnergies avec des enjeux similaires. Cette décision a été prononcée le 25 juin 2026, concluant entre autres que la stratégie de décarbonation de l'entreprise était incomplète. Entre temps, TotalEnergies a fait appel du jugement belge.

Les points validés par le tribunal de première instance avaient tous fait l'objet de recherches approfondies de la part des étudiant·es de la Clinique juridique, qui ont pu présenter leurs recherches en public à l'occasion d'un événement scientifique organisé à l'UCLouvain le 19 juin 2026, en présence d'Hugues Falys, de ses avocates ainsi que des partenaires de la société civile.



Cet événement a aussi été l'occasion pour d'autres de nos étudiant·es de lancer officiellement le **dossier pédagogique** qu'ils et elles ont réalisé cette année. Ce dossier accompagnera la projection d'un documentaire sur le *Farmer case* qui sera présenté dans différentes facultés de l'UCLouvain à la rentrée prochaine, ainsi que des écoles du secondaire. Le travail impliquait un grand effort de simplification des questions juridiques abordées pour permettre à des publics non avertis de mieux comprendre les enjeux du combat, voire de soutenir le *Farmer case*.



Quand on nous a proposé de rédiger une contribution scientifique et de défendre notre mémoire dans le cadre d'un événement scientifique autour du Farmer Case, le projet était un sacré défi. Avec mes camarades, nous avons eu envie de le relever parce que l'on croyait à la justesse de la cause portée par Hugues Falys, en la participation au contre-récit de la société civile sur les questions soulevées par l'affaire, et aussi parce qu'on avait envie de croire en nous-mêmes.

Nos travaux se sont échelonnés sur une année et demie de recherches juridiques tous azimuts, mais surtout de rencontres, de partage et de solidarité. Sur les plans académique et personnel, mon passage à la Clinique m'a permis de développer un sens critique d'analyse et de prendre confiance en ma capacité de recherche en droit. Ce travail a par ailleurs contribué à nourrir ma curiosité pour les questions d'ordres climatique et sociopolitique soulevées par le Farmer Case.

Je me souviendrai de l'événement scientifique comme un beau moment d'échanges. D'une fierté de transmettre théorie et hypothèses à un public diversifié. Et aussi de l'émotion, de cette belle tristesse que j'ai ressentie lorsque la journée s'est achevée. Car cela signait la fin d'une aventure, dans les rangs de la Clinique juridique Rosa Parks, et sur les bancs de l'université.

Réaliser un mémoire dans le cadre de la Clinique juridique Rosa Parks des droits humains, c'est un engagement, des rencontres, des convictions, une somme de travail conséquente, mais aussi ses pendants humains, personnels et relationnels. Je ne savais pas trop vers où je m'en allais au départ, et puis mes recherches ont progressivement pris sens, avec cette impression finale d'avoir réellement progressé.

Ces mots peuvent sembler galvaudés mais je les écris ici avec sincérité : ce passage à la Clinique juridique Rosa Parks aura marqué ma vie.
Témoignage d'Emma Bernard, étudiante de la section droit international privé

Le travail sur le *Farmer case* est donc loin d'être terminé pour la Clinique juridique. Les contributions à l'événement scientifique devraient être publiées dans une prochaine édition des Annales de droit de l'UClouvain. Une nouvelle cohorte d'étudiant·es mène actuellement des recherches sur la question des injonctions judiciaires aux entreprises dans un contexte transnational, sous la guidance de la Professeure Stéphanie Francq. Tout le monde reste mobilisé en vue de l'appel à venir devant la Cour d'appel de Mons. En attendant de revenir en salle d'audience, le combat continuera à vivre dans les auditoires de l'UCLouvain.

Droits des agriculteur·ices engagé·es dans des modèles durables

L'approche contentieuse n'est que le moyen ultime de faire valoir les droits des agriculteur·ices dans ce contexte de polycrise. Il existe également un besoin d'accompagnement technique des professionnel·es, qui sont au quotidien confrontés à des difficultés juridiques, font face à des normes peu accessibles voire contraires aux enjeux d'une agriculture durable.

C'est pourquoi la Clinique juridique Rosa Parks s'est associée à **SAW-B**, qui soutient les acteur·ices d'une alternative économique et sociale, et **Terre-en-vue**, qui œuvre à la préservation des terres agricoles nourricières en Belgique.

Deux groupes d'étudiant·es, accompagné·e par les Professeures Auriane Lamine en droit social et Céline Romainville en droit public de l'environnement, vont dédier leur mémoire de recherche à tout une série de questions juridiques soulevées par ces associations, que ce soit en matière d'accès au foncier des "néo-paysan·nes" ou de montages juridiques pour répondre aux enjeux de gouvernance participative et de rentabilité financière.

Au vu de la technicité des sujets, les étudiant·es ont, dans un premier temps, suivi une formation poussée au sein du **Laboratoire de droit social de l'UCLouvain**, qui leur a permis d'entendre des expert·es provenant du monde académique, de la société civile, d'instances régionales spécialisées, ainsi que des représentant·es du monde agricole et du notariat.

En avril, les étudiantes ont rencontré la **chercheuse et réalisatrice Mathilde Vandaele** pour aborder les enjeux rencontrés par les néopaysan·nes. Sa venue a permis la projection du film "Devenir paysan" (2025) qu'elle a coréalisé, suivie d'un débat avec des acteur·ices belges du monde agricole, dans le cadre du cours Droit, changement et société, dont une grande partie du programme était cette année consacrée à la question de l'agriculture durable.

Les étudiant·es ont ensuite participé à des **entretiens semi-directifs** avec certain·es acteur·ices clés en Belgique pour mieux cerner leurs enjeux, en vue de la réalisation d'un film documentaire. Ce film visera à sensibiliser le grand public aux difficultés juridiques et administratives auxquelles sont confronté·es celles et ceux qui entendent mieux le nourrir et développer des structures de décision démocratiques, respectueuses des humains et de la nature.



Réunion de travail avec Mathilde Vandaele et SAW-B

La collaboration avec la Clinique juridique Rosa Parks est née d'un besoin exprimé par les fermes collectives et partagées, des projets agroécologiques d'économie sociale, que nous accompagnons : celui de mieux comprendre les obstacles juridiques et institutionnels auxquels elles font face, et de construire des réponses adaptées. Elle constitue une expérience exemplaire de co-construction entre université et société civile.



Le documentaire à venir représente une étape essentielle et complémentaire de ce travail. Un tel outil audiovisuel constituera un levier précieux d'éducation permanente. Il contribuera à nourrir le débat citoyen, à renforcer la compréhension des enjeux systémiques qui traversent l'agriculture durable, et, nous l'espérons, à faire évoluer les représentations et les cadres d'action des pouvoirs publics.

Antoinette Dumont, Chargée de projets études et animations, SAW-B



Réunion de travail avec Terre-en-vue

Les conséquences de la réforme législative du travail du sexe

Encadrées par Auriane Lamine, sept étudiantes de la section droit social ont achevé en 2026 leur travail entamé l'année précédente en partenariat avec l'association UTSOPI. Le projet visait à répondre aux **questions juridiques** ouvertes par l'adoption, en 2024, de la loi relative au travail du sexe sous contrat de travail. Celles-ci ont été identifiées sur base de données empiriques partagées par l'association partenaire :

- L'évaluation des pratiques policières exercées envers les travailleuses du sexe à l'aune du principe de non-discrimination ;
- L'analyse du cadre de la cohabitation avec et entre travailleuses ;
- La conformité du droit belge à la recommandation n° 204 de l'OIT sur l'économie informelle ;
- Le respect par des règlements communaux régissant l'activité du principe de non-discrimination, de l'autonomie fiscale et de la liberté d'entreprendre ;
- Les limites des collaborations entre la travailleuse indépendante et les tiers, à l'aune de la notion de rémunération ;
- Le respect de la vie privée à l'aune des ingérences justifiées par la santé publique.



Ces recherches ont donné lieu à trois **présentations publiques**. En février 2026, deux étudiantes ont exposé et discuté les enjeux sociétaux de cette réforme inédite en Europe avec Salomé Saqué. En mars 2026, la Professeure Christine Frison a mobilisé les travaux de la Clinique à des fins pédagogiques dans son cours « Défis et enjeux environnementaux » (Université Saint-Louis, UCLouvain), lors d'une séance consacrée aux droits humains et à la pauvreté : les travaux ont servi à illustrer les leviers touchant aux droits des femmes, à travers un temps de vulgarisation, de débats, un quizz et la réalisation d'affiches sur des femmes de l'histoire.

Enfin, en juin 2026, les étudiantes ont présenté leurs recherches devant l'Atelier de droit social du CRIDES, réunissant chercheuses, chercheurs et praticiennes du droit du travail, avant de se prêter collectivement à une séance de questions-réponses.

À ces travaux individuels s'ajoute un projet collectif : la **constitution d'un recueil de jurisprudence** rassemblant les affaires tranchées depuis la dépénalisation du travail du sexe en 2022, afin de mesurer la mobilisation effective des deux réformes et les divergences d'approche entre branches du droit. Cette enquête de terrain, qui a conduit les étudiantes dans plusieurs tribunaux belges (Anvers, Namur, Bruxelles, Gand, Liège) et au contact des greffes, débouche sur un constat préoccupant : l'accès aux décisions et le droit à l'information sur la jurisprudence belge, singulièrement en matière de travail du sexe, se heurtent à des obstacles procéduraux, à des refus répétés de transmission et à des difficultés d'anonymisation. Fortes de ce constat, les étudiantes ont accepté de rédiger, avec la professeure Auriane Lamine, une carte blanche consacrée à l'accessibilité des documents et des affaires judiciaires en Belgique.



Enlèvement d'enfants à l'international : renforcer les droits des femmes à leur retour en Belgique

En collaboration avec le point de contact belge du Réseau International de Juges de La Haye, deux étudiantes travaillent sur la thématique de l'enlèvement international d'enfants par leur mère dans le contexte de la Convention de la Haye de 1980.

En parallèle de la réalisation de mémoires de recherche, l'objectif du projet est de créer une brochure, en anglais, qui explique au juge du lieu de l'enlèvement les mesures prises en Belgique pour protéger les enfants et leur mère à leur retour.

Art & Droit

Après le succès de *Qui a tué Patrice Lumumba*, onze étudiant·es ont commencé en 2026 à dessiner les contours d'un nouveau procès fictif, qui sera porté sur scène par Claire-Marie Lievens : *Qui a tué ma mer.·e?*

Le thème central est celui de la protection des communs, ce qui amène les étudiant·es à investiguer divers champs de recherche : les questions de migration et de mobilité dans le contexte d'écosystèmes sous pression (Dr. Zoé Crine) ; le pluralisme juridique et la reconnaissance de personnes non humaines comme sujets de droit (Prof. Stéphanie Francq) ; les réponses du droit international pénal aux destructions environnementales et climatiques (Prof. Van Steenberghe).

Les recherches étant interdisciplinaires, les étudiant·es ont également été formé·es à cette méthodologie de la recherche, avec un accent sur l'approche décoloniale. Et pour se rapprocher un peu plus de l'objectif artistique de la section, ils et elles ont également été invités à réfléchir de manière créative sur base d'œuvres littéraires et cinématographiques.

L'année 2026-2027 sera dédiée à l'écriture proprement dite de la pièce, que les étudiant·es seront invité·es à incarner sur scène s'il et elles le désirent.

En parallèle, *Qui a tué Patrice Lumumba ?* poursuit son chemin, alors que l'actualité judiciaire a récemment remis au premier plan l'assassinat du Premier ministre du Congo indépendant, avec l'abandon des poursuites pénales suite au décès d'Étienne Davignon. »

La pièce a été jouée en novembre 2025 au festival *Les Fruits de la passion* à Louvain-la-Neuve. Claire-Marie Lievens et d'ancien·nes étudiant·es ont par ailleurs été invité·es à jouer un court extrait au salon du livre de Bruxelles en avril 2026.



La section Art & Droit de la Clinique juridique Rosa Parks est clairement devenue un modèle de recherche-création et de pédagogie innovante, qui mobilise par les émotions étudiant·es et grand public.



Les étudiant·es de la section Art & Droit, en compagnie de Dr. Nina Bries Silva

En travaillant avec toute cette équipe incroyable, j'ai découvert l'importance de l'immersion dans un texte pour en saisir toutes les subtilités, non seulement au niveau des mots, mais aussi à travers le corps et l'émotion.

Il est clair que le théâtre, loin d'être une simple performance artistique, peut être un outil puissant de transmission de savoirs et d'exploration de problématiques complexes. À travers la recherche-création, chaque répétition, chaque mise en scène devenait une occasion de questionner, de comprendre et d'approfondir les idées qui se cachent derrière les événements historiques. Cela permet de développer des compétences analytiques et critiques tout en améliorant la capacité à travailler en équipe et à communiquer des idées de manière créative et structurée.

Je pense sincèrement qu'une telle expérience enrichit le processus d'apprentissage en permettant une approche pluridisciplinaire et pratique des savoirs. Elle démontre que le théâtre, tout en étant profondément artistique, peut aussi être une voie pédagogique efficace, où les étudiants apprennent par l'expérience, la réflexion et la mise en pratique de concepts théoriques dans un cadre vivant et tellement dynamique!

Témoignage de Hinde Louati, étudiante de la section Art & Droit

Perspectives



La diversité des projets de la Clinique juridique Rosa Parks reflète l'ampleur des menaces aux droits humains et à l'environnement. En 2026-2027, les enseignantes et étudiant·es de la Clinique seront plus que jamais mobilisé·es pour diffuser une culture des droits humains, ancrée sur une approche critique et réflexive des rapports de pouvoir.

Cette idée de *service learning* éthique demeure le fil conducteur de nos travaux et se voit renforcée grâce à de nouveaux soutiens financiers qui reconnaissent le rôle de laboratoire de la Clinique s'agissant des pédagogies innovantes au service des droits humains. A partir de l'année 2026-27, la Clinique œuvrera ainsi à la mise à disposition de ressources pédagogiques au sein de l'UCLouvain, ainsi que d'une série de podcasts sur le droit des migrations à portée de voix.



L'équipe reste animée par la nécessité de rendre le droit accessible au plus grand nombre, alors que l'état de droit chavire de toute part et qu'il est urgent de rappeler ses fondements face à celles et ceux qui seraient tenté·es d'oublier l'Histoire. Dans ce souci, la Mémoire sera à l'honneur avec la représentation de Recordar prévue le 19 avril 2027 au bénéfice de la Clinique juridique Rosa Parks. Cette pièce de théâtre met en scène un dialogue entre un frère et une sœur et leur réappropriation d'une histoire familiale intimement liée aux luttes en Amérique latine.

Nos partenaires





















Nos soutiens

Merci à nos généreux soutiens : Fondation de Boeck ; Fondation Ferri ; UCLouvain ; UCLouvain Droit & Criminologie ; UCLouvain Foundation Angel Funds ; UCLouvain Culture ; Fonds recherche-création de l'UCLouvain ; Fonds de Développement Pédagogique ; ARES ; Fonds d'appui à l'internationalisation.